

NAUTILUS Saumextra rappelle sachet de sockeye fumé 140g

- Noms des modèles ou références concernés : **sachet de sockeye fumé 140g**
- Marque : **Nautilus Collection**
- GTIN 3492610004696 Lot 25303009 Date limite de consommation 25/11/2025
- Date début/fin de commercialisation : **du 05/11/2025 au 25/11/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR49035001CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Houra**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection listeria monocytogène**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 25 décembre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0241773921**
- Informations complémentaires publiques : **destruction, produit à dlc dépassée.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre